# Conflit d’intérêts

Un conflit d’intérêts est un conflit entre les obligations et les responsabilités d’un participant à un processus d’évaluation et ses intérêts privés, professionnels, commerciaux ou publics. Pour éviter des situations de conflit d’intérêts, les membres des jurys, commissions ou comités chargés de procéder à une évaluation ou une sélection sont invités à déclarer leurs éventuels liens d’intérêt.

La déclaration des liens d’intérêt est une déclaration sur l’honneur.

Les modalités de gestion des liens d’intérêts déclarés *(c-a-d à quel moment sont déclarés les liens d’intérêts ?, la déclaration de ces liens est-elle formalisée ou non ?, en cas de lien d’intérêt, retrait ou non ?, participation ou non aux débats concernant le candidat avec lequel un lien d’intérêt est déclaré etc. )* peuvent être différentes selon la catégorie de jury, commission ou comité concernée, mais les mêmes modalités sont ensuite appliquées pour tous les candidats et membres d’une même catégorie de jury, commission ou comité.

Un modèle de déclaration de lien d’intérêt est fourni ci-après. Il est basé sur l’avis du conseil de déontologie du MESRI publié au bulletin officiel n°8 du 21 février 2019 portant sur les principes de nature à renforcer l'impartialité des membres des comités de sélection des enseignants-chercheurs de statut universitaire ([NOR : ESRH1900028V](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/8/82/7/BO_MESRI_8_1080827.pdf)).

**Déclaration de liens d’intérêt**

Je soussigné(e) **Prénom Nom**, déclare :

* N’avoir aucun lien ou conflit d’intérêt ni avec les candidats, ni avec leurs directeurs ou directrices de thèses pressenti(e)s et estime disposer de l’impartialité requise pour participer aux délibérations.

**Liens professionnels et hiérarchiques**

* Avoir ou avoir eu des relations professionnelles ou hiérarchiques conflictuelles ou dégradées avec un candidat ou une candidate ou avec son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e),
* Être ou avoir été le supérieur hiérarchique d’un candidat ou d’une candidate ou de son directeur ou de sa directrice de thèse pressenti(e) (directeur de composante, directeur de laboratoire, de département etc.)
* Être le subordonné d’un candidat ou d’une candidate ou de son directeur ou de sa directrice de thèse pressenti(e)
* Etre partie prenante d’un projet collaboratif de recherche avec un candidat ou une candidate ou avec son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e),
  + Moins de cinq ans avant l’évaluation
  + Dans une période entre 5 et 10 ans avant l’évaluation
* Avoir ou avoir eu d’autres liens professionnels avec un candidat ou une candidate ou avec son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e) (collègue, membre de laboratoire, responsabilités d’enseignement, etc.)

Le cas échéant préciser le nom, prénom, lien : …………………………………………..

**Liens intellectuels**

* Avoir été directeur/directrice de thèse ou garant-e/tuteur- tutrice de stage ou de projet de recherche d’un candidat ou d’une candidate, ou avoir supervisé des travaux de recherche présentés par un candidat ou une candidate ou par son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e)
  + Moins de cinq ans avant l’évaluation
  + Dans une période entre 5 et 10 ans avant l’évaluation
* Avoir cosigné une proportion importante des travaux de recherche avec un candidat ou une candidate ou avec son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e) (appréciation notamment au regard des pratiques différentes selon les disciplines)
* Avoir organisé des manifestations scientifiques et intellectuelles avec un candidat ou une candidate ou avec son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e) (colloques, conférences, séminaires, etc.)

Le cas échéant préciser le nom, prénom, lien : …………………………………………..

**Liens personnels :**

* Avoir un lien proche de parenté avec un candidat ou une candidate ou avec son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e),
* Avoir ou avoir eu dans une période récente des liens intimes et/ou affectifs avec un candidat ou une candidate ou avec son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e),
* Avoir déjà pris des positions publiques très affirmées au sujet d’un candidat ou d’une candidate ou de son directeur ou de sa directrice de thèse pressenti(e) ou de sa candidature à un emploi
* Avoir ou avoir eu des relations personnelles conflictuelles ou dégradées avec un candidat ou une candidate ou avec son directeur ou sa directrice de thèse pressenti(e),

Le cas échéant préciser le nom, prénom, lien : …………………………………………..

Fait à Paris-Saclay, le mardi 6 avril 2021

Signature